

résoudre les problèmes de procédure concernant le lac Meech et l'assemblée législative du Manitoba. Ces chefs l'ont rejetée. Je ne peux pas aller plus loin. La question ne se pose plus pour le moment, mais je suis sûr qu'on y reviendra en temps opportun.

Le sénateur Fairbairn: Honorables sénateurs, comme le leader du gouvernement l'a dit, cette proposition a été rejetée dans le contexte de la question de procédure qui se posait à ce moment-là.

L'honorable Jacques Flynn: Elle a été rejetée. C'est fini.

Le sénateur Fairbairn: La question de la commission royale ne dépend pas d'une modification ou d'un accord constitutionnel. Le gouvernement fédéral l'a promise aux autochtones. Dans ces conditions, plutôt que dans le contexte constitutionnel, le leader du gouvernement au Sénat ne pense-t-il pas que le gouvernement fédéral est obligé de réaliser cette proposition que le premier ministre a expliquée en détail aux chefs du Manitoba?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, la réponse est non. Je ne pense pas que le gouvernement soit maintenant obligé de prendre cette mesure ni les autres mesures décrites dans sa lettre. Cependant, je suis sûr qu'il y aura d'autres discussions avec les chefs des organisations autochtones et que cette question, entre autres, y sera abordée.

LE PROJET DE MISE EN VALEUR DE HIBERNIA

LE POINT SUR LE PROJET DE LOI

L'honorable Joyce Fairbairn: Est-ce que le leader du gouvernement au Sénat est du même avis—que les obligations devraient être reportées—dans le cas du projet de loi concernant Hibernia? Ce projet de loi était considéré comme si important que le Parlement devait en venir à une décision très rapidement. Maintenant, si je suis bien renseignée, il ne sera pas présenté à la Chambre des communes cette semaine.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je ne sais pas ce qui se passe à la Chambre des communes. Je devrais consulter mes collègues à cet endroit.

Le sénateur Olson: Vous ne savez pas ce qu'ils font?

Le sénateur Murray: Je crois que le comité législatif a fait son rapport et que le projet de loi attend d'être étudié à l'étape du rapport puis en troisième lecture à l'autre endroit. Je n'en sais pas plus à ce sujet.

Le sénateur Olson: Il ne sait pas ce que fait le Cabinet.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES AUX NÉGOCIATIONS BILATÉRALES

L'honorable Charlie Watt: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Les premiers ministres ont mentionné la mise sur pied d'un processus bilatéral avec le gouvernement fédéral, notamment dans le domaine des communications et de la main-d'œuvre. Cela me porte à croire qu'on va voir ce processus dans quelques jours, quelques semaines ou quelques mois. Si c'est le

[Le sénateur Murray.]

cas, le premier ministre du Canada a une responsabilité en vertu du paragraphe 91(24) de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Même si ce n'est pas une question constitutionnelle, mais seulement une question administrative, est-ce que le premier ministre du Canada invitera les autochtones du Québec à participer, notamment dans les domaines des communications et de la main-d'œuvre?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, participer à quoi?

Le sénateur Olson: Aux négociations bilatérales.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, les négociations sur ces questions et sur d'autres sujets se poursuivent continuellement. On n'a pas coutume d'inviter, à part les gouvernements concernés, d'autres parties à prendre part à ces négociations.

Le sénateur Watt: Honorables sénateurs, dois-je comprendre que les autochtones n'ont aucune chance d'être invités par le premier ministre à participer à ces négociations bilatérales? Êtes-vous en train de dire que, les négociations étant continues, les autochtones ne seront pas invités à participer aux discussions sur les communications et la main-d'œuvre?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je ne sais pas exactement à quoi l'honorable sénateur fait allusion. Le gouvernement fédéral et les provinces tiennent des discussions suivies sur des sujets comme les communications et la main-d'œuvre, sans qu'aucune autre partie ne soit habituellement invitée à y participer. Naturellement, pour des questions touchant ou visant directement les autochtones, comme dans le cas de nombreuses revendications territoriales et d'autres négociations, les représentants des autochtones sont invités à participer au processus. Mais rien ne me laisse croire que des personnes, autres que les représentants des gouvernements, pourraient avoir de bonnes raisons de participer aux discussions suivies sur les communications et la main-d'œuvre. Pour l'instant, ces discussions revêtent essentiellement un caractère officiel, avec des représentants des différents gouvernements qui y participent.

● (1700)

Le sénateur Watt: J'ai une question supplémentaire à poser. Supposons que tout cela est vrai, que des négociations en matière de main-d'œuvre, d'immigration et de communications se poursuivent constamment. D'après ce que j'ai lu, et ce que j'ai entendu aux actualités, le premier ministre de la province préférerait négocier directement avec le gouvernement central plutôt que de permettre aux autres provinces de participer aux discussions sur des sujets touchant le Québec.

Le sénateur peut-il me dire—s'il ne peut le faire aujourd'hui, peut-être un autre jour—si les autochtones vivant au Québec peuvent être concernés par des questions qui n'ont pas trait à l'immigration, aux communications ou à la main-d'œuvre? Autrement dit, s'il y avait des questions qui les touchaient, le premier ministre les inviterait-il à participer aux discussions?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, les représentants des autochtones vivant au Québec, bien qu'ils ne prennent pas part aux discussions courantes qui ont lieu entre gouvernements, ont l'occasion de nous exposer leurs vues, de même, j'en suis sûr, qu'au gouvernement du Québec.